

Publié le 21 avril 2009

## Sergies : du solaire dans le vent

Créée en 2001 pour développer la production d'énergies renouvelables dans le département de la Vienne, la Sem Sergies s'est d'abord attaquée au marché de l'éolien. Elle complète aujourd'hui ce créneau par une forte montée en puissance dans le photovoltaïque. Une décision stratégique.



C'est avec le soleil et maintenant le vent que Sergies permet depuis 2001 à la Vienne (région Poitou-Charentes) de développer les énergies renouvelables. Sous l'impulsion de la SIEEDV (Syndicat Intercommunal d'Electricité et d'Equipement du Département de la Vienne), son principal actionnaire, la Sem a d'abord lancé plusieurs projets de parcs éoliens. Un travail délicat et de longue haleine qui a débouché en mars 2008 par la mise en service de quatre premières éoliennes, sur le site de Rochereau, d'une puissance de 7 MW, capable d'alimenter en énergie l'équivalent de 5 600 habitants. « Un autre projet de 6 MW est en préparation. Au total, 50 MW sont en cours d'étude », précise Emmanuel Julien, directeur de Sergies.

Des obstacles administratifs et les nombreux recours déposés par des opposants au développement de l'éolien ont poussé les élus locaux, il y a un an, à compléter l'énergie du vent par le solaire. L'objectif est ambitieux avec pas moins de 50 000 m<sup>2</sup> de toitures photovoltaïques prévues à l'horizon 2012. Après l'identification des sites les plus propices dans le département, un appel d'offres européen a été lancé pour l'achat et l'installation des panneaux solaires.

L'intérêt pour l'économie locale a été vite démontré et des synergies se sont déjà créées avec le monde agricole. Une première toiture de 1 100 m<sup>2</sup> a été inaugurée mi-mars sur un hangar de stockage de matériel et de céréales : pour le producteur d'échaillons du Poitou, une spécialité locale, la location de la surface rapporte 2 500 à 3 000 euros par an, avec un contrat de 25 ans. Un complément de revenu non négligeable d'autant que la Sem a débarrassé l'agriculteur de son ancienne toiture amiantée. Une autre installation de 1 800 m<sup>2</sup> est également en cours dans une exploitation agricole du sud de la Vienne et 1 900 m<sup>2</sup> de panneaux vont bientôt voir le jour dans une

chèvrerie.

Deux appel d'offres viennent aussi d'être emportés par la Sem pour la pose de 2 900 m<sup>2</sup> sur le toit d'un lycée à Venours et de 1 000 m<sup>2</sup> sur une étable de l'Inra. « Des projets sur des bâtiments industriels sont parallèlement à l'étude », ajoute Emmanuel Julien. Un coup de fouet pour l'activité de la Sem en 2009. « Un projet éolien met sept ans pour voir le jour alors qu'il suffit de six mois avec le photovoltaïque !», commente le directeur de Sergies.